

Dates et heures limites pour accéder à vos comptes et services de la Banque HSBC Canada

Le tableau suivant présente les dates et heures limites pour effectuer certaines opérations. Toutes les dates et heures sont pour l'année 2024.

Dates et heures limites	Lundi 18 mars	Mardi 26 mars	Mercredi 27 mars	Jeudi 28 mars					
	20 h (HE) 17 h (HP)	18 h (heure locale)	21 h (HE) 18 h (HP)	4 h (HE) 1 h (HP)	Midi (heure locale)	16 h (HE) 13 h (HP)	17 h (HE) 14 h (HP)	20 h (HE) 17 h (HP)	21 h (HE) 18 h (HP)
Services bancaires en ligne et mobiles				Virements entre vos comptes Paiements de factures et télévirements Dépôts mobiles de chèque			Virements <i>INTERAC</i> ¹		Accès aux services bancaires en ligne et mobiles Dépôts directs ² Débits préautorisés ²
GAB HSBC	Opérations sur le réseau THE EXCHANGE ^{MD}	Dépôts	Avances de fonds sur carte de crédit HSBC (retraits)		Tous les services au GAB HSBC ³				
Succursale					Toutes les succursales et tous les services en succursale				
Services bancaires par téléphone, clavardage mobile et clavardage Web				Virements entre vos comptes Paiements de facture		Les opérations par Telefund ne sont plus acceptées		Agents Live Chat	
InvestDirect HSBC				Courtage mobile					Courtage en ligne

¹ Les virements *INTERAC* sortants n'ayant pas été acceptés par le destinataire avant 17 h 30 (HE)/14 h 30 (HP) seront annulés et les fonds vous seront retournés. Vous devrez effectuer un nouveau virement après la migration à RBC.

² Les renseignements sur le dépôt direct et les débits préautorisés seront transférés à votre ou vos comptes RBC, à moins que vous ne donniez d'autres instructions à vos payeurs, fournisseurs et bénéficiaires.

³ Les cartes de débit HSBC seront acceptées aux GAB autres que ceux de HSBC et du réseau THE EXCHANGE jusqu'au matin du 30 mars 2024, date à laquelle vous pourrez commencer à utiliser votre carte de débit RBC.